

Investissements dans les infrastructures

"Une légende urbaine", répondent les ingénieurs

Boivin, Simon

L'idée que la dégradation de nos routes est due à un manque de contrôle dont profiteraient les entrepreneurs "s'apparente plus à la légende urbaine que d'autre chose", estime l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec.

"Pour les routes, c'est assez bien standardisé et assez transparent, commente Michel Gagnon, président de l'APIGQ. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas un qui peut s'échapper, mais encore là, c'est assez bien contrôlé. L'époque de Duplessis, elle est révolue."

L'état du réseau routier s'explique notamment par la durée et la profondeur du gel au Québec, des conditions plus sévères qu'ailleurs, souligne Claude Tremblay, directeur du laboratoire des chaussées du ministère des Transports du Québec. Le MTQ s'occupe de près de 30 000 km de routes, comparativement à 24 000 km pour l'Ontario ou 24 500 km dans l'État de New-York, par exemple, où il y a plus de payeurs de taxes. Un investissement insuffisant au fil des ans a placé le Québec en position de rattrapage.

"Il y a un redressement, mais il faut que les investissements se maintiennent, note M. Tremblay. C'est clair que s'il y a des besoins d'entretien et de maintenance qui ne sont pas comblés, ça a un impact."

Les plans et devis des infrastructures routières sont élaborés au ministère des Transports et les entrepreneurs doivent se soumettre à une série de normes éprouvées, ajoute Richard Charpentier, directeur du soutien à l'exploitation des infrastructures.

"Il y a quelqu'un sur le chantier pour s'assurer que l'entrepreneur réalise les plans et devis en conformité avec les exigences", note-t-il, et des pénalités s'imposent si des écarts sont découverts.

Des professionnels

Lorsqu'une commission scolaire va de l'avant avec un projet, elle travaille avec des spécialistes tout aussi compétents que ceux des ministères, fait valoir Jean Lapointe, président de la Commission professionnelle des services de ressources matérielles du réseau scolaire. "On travaille avec nos professionnels, architectes et ingénieurs, on va en appel d'offres et on procède à la construction avec un budget bien établi", assure-t-il, et les contribuables en ont pour leur argent.

Le parc immobilier scolaire a aussi souffert d'un déficit d'entretien en raison d'un manque d'argent, plaide-t-il. "Ce n'est pas une question de qualité de la construction, dit M. Lapointe. L'école bâtie en 1975, la toiture est à refaire. Et le budget alloué était insuffisant."

Toute entreprise a son service technique, réplique M. Lapointe à l'affirmation du député de Chauveau, Gilles Taillon, qui estime que les commissions scolaires construisent leurs bâtisses en *side line*.

"Il ne sait pas de quoi il parle, tranche M. Lapointe. C'est de la méconnaissance des dossiers des commissions scolaires. C'est assez surprenant de la part de quelqu'un qui a déjà été directeur général de la Fédération des commissions scolaires."

sboivin@lesoleil.com

© 2007 Le Soleil. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20070627-LS-0002

Ce certificat est émis à **Michel Gagnon** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2014-08-07**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.